



Recuperation bien propre et autres, suite divorce

Par **coatelen**, le **10/07/2008** à **15:13**

re bonjour

RESUME

Marié en mai 2003 , mon épouse abandonne le domicile conjugale en octobre 2005 ce fait domicilier a 400 KM et fait une demande divorce

Avant notre mariage je possedait un appartement que j ai vendu en mai 2005 pour la somme de 58 000 euros afin d acheter un autre appartement pour la somme de 110 000 euros (hors frais) avec un credit de 61 000 euros sur 20 ans a raison de 410 euros mois (nous etions mariés lors de cet achat)

mon ex epouse ouvre un compte bancaire personnel en novembre 2005 , depuis cette date je dois assumer la totalite des charges , soit le credit , l assurance appartement et aussi de sa voiture , la mutuelle pour 2 , ses factures de son telephone portable , les charges syndicale etc

lors de notre mariage mon ex ne travaillait pas et lors du divorce , toujours pas

le divorce est prononcé en fevrier 2007 , et l appartement est placé dans 2 agences immobilieres (1 sollicité par mon ex et l autre par moi meme)le tarif vendeur est de 180 000 euros un T3 au centre ville de la valette du VAR

en avril 2008 une autre agence est mandaté avec un prix de vente a la baisse 151 000 Euros (negociable vu la conjoncture)

fin avril je sollicite une 4 eme agence avec un prix de 150 000 euros vendeur

j ai proposé a mon ex epouse un arrangement a l amiable de 15 000 euros , qu elle a refusé

aujourd hui je suis remarié , et vie toujours dans l appartement , je ne peu pas assumer le credit et les charges et louer un autre logement

comment puis je lors de la vente de cet appartement , pour recuperer l apport que j ai fait suite a la vente de mon bien ? sachant que les documents notarié ne precise rien je dispose de tous les documents necessaire pour demontrer la provenance de cet apport et le notaire qui a procédé a la vente de mon bien propre est cellui qui a validé la vente du second

qu elles sont les possibilites qui s offrent a moi ? et qu elles sont les demarches que je peu faire pour me defendre sur ce dossier penible et desepesrant

merci pour votre aide